

donation Remboursement f.n.s

Par **38lolo1969**, le **31/10/2008** à **08:30**

bonjour

voila les faits

ma grand mère touche le fns depuis le 1juillet 1990 mais elle a fait donation de sa maison le 26 février 1990 enregistre aux hypothèques le 23 mars 1990

mes questions

au décès de ma grand mère faudra t il rembourser le fns

combien vaut ce bien aujourd'hui sachant qu'au 26.02.90 il valait 45.735 €

merci